



Procès-verbal de l'assemblée générale du 14 mars 2017 de l'association Dyspra'quoi

Personnes présentes : Emmanuel Convers, Tiziana Iseppi, Marie-Laure Weber Gigon, Isabelle Rezso, Joëlle Jeanneret, Gaby Volkart, Muriel Volery, Solange Cugni, Sandra Annen-Lamard et David Lamard.

Pour le comité et les antennes : Sylvie Dubuis, Valérie Von der Mühl, Catherine Neumann, Corinne Masson Friedli, Brigitte Strago, Monique Dubuis (antenne Valais), Evelyne Corbaz-Lippuner (antenne Lausanne et régions), Christine Rast (antenne Fribourg), Caterina Rovaris (antenne Genève).

Personnes excusées : Duc, Heger, Zumsteg, Bourqui, Ballestraz, Glauser, Keizer Gomez, Gobet Pfaffhauser, Madani Larose, Liechti, Bonvin.

1. **Accueil** : Corinne Masson Friedli, présidente, ouvre sa 10^{ème} assemblée.
2. **Approbation du procès-verbal de l'AG du 15 mars 2016** : il est accepté à la majorité.

3. **Rapport d'activités pour l'année 2016** :

Au 31 décembre 2016, nous avons dans nos fichiers 103 membres familles inscrits, 7 membres sont venus nous rejoindre cette année-là.

8 membres ont démissionnés, dont cinq pour non payant de leur cotisation deux années de suite.

Il n'y a pas eu de demandes concrétisées pour des conférences cette année.

Le comité s'est réuni à deux reprises en février et novembre et les responsables d'antennes et le comité se sont retrouvés pour leur réunion annuelle, le 12 novembre 2016.

Nous avons imprimé à nouveau une série de dossiers et de présentatifs. Le dossier a été quelque peu réactualisé pour cette nouvelle impression.

Sur l'initiative de Monique, désormais nous accueillons les enfants des familles nouvellement membre par un petit cadeau : un crayon mine avec la marques des doigts et une plume adaptée dans un joli étui pour marquer le fait que nous accueillons aussi l'enfant dans notre association. Pour les petits, nous envoyons un tampon encreur animal.

Le 15 mars 2016, à la suite de notre assemblée générale, nous avons débattu de l'enfant dyspraxique et la fratrie avec comme référence le livre de Régine Scelles « Fratrie et handicap, l'influence du handicap d'une personne sur ses frères et sœurs ». Malheureusement, peu de personnes étaient présentes.

Au mois de mars, j'ai entamé les recherches pour notre prochain camp d'été de 2017. Nous avons décidé de faire un camp sportif à Tenero au Tessin. Nous avons fait les réservations auprès du centre mais nous avons appris que la réponse définitive ne venait qu'au mois de novembre.

Nous avons organisé une sortie à la ferme les 14 et 15 mai 2016 à Barberêche dans le canton de Fribourg. Merci à Christine pour son aide dans cette organisation.

Il y avait 11 enfants présents avec 7 accompagnants.

Nous avons eu l'occasion de dormir sous tipi et Christine nous a proposé une animation dont elle va vous parler dans son compte-rendu. Le temps n'était pas au beau fixe avec surtout des journées plutôt froides mais nous avons eu tous du plaisir à partager ces moments.

Nous avons eu toutefois un problème de discipline, avec un enfant notamment, ce qui nous a demandé des réflexions au sein du comité car tous les enfants ont tout de même été touché de nous voir faire la police tout le temps. Nous avons décidé, que pour le bien de tous les participants, nous ne pourrions pas accepter sans condition des enfants qui n'ont pas respecté les règles élémentaires de la vie en commun.



Le 2 octobre, lors de la journée de la différence à Marsens, nous avons tenu un stand. Nous étions 4 présentes pour proposer des ateliers interactifs (présenter du matériel adapté, vivre des expériences pour essayer de se mettre dans la peau d'un enfant dyspraxique et deux vidéos tournaient en permanence) : Christine étant la responsable, Valérie et sa fille, Brigitte et moi-même.

Notre classe a été beaucoup visitée sans relâche pendant toute la journée (voir compte-rendu de Christine). Une bonne dizaine d'associations présentaient également un atelier interactif.

Brigitte, qui a pris le poste de secrétaire, a envoyé, à la fin du mois d'octobre, 197 présentatifs avec une lettre décrivant notre association, dans le centre d'orientation scolaire de Porrentruy, le service médical scolaire et psychopédagogique de Sion, le PPLS Venoge-Lac à Cossonay, l'établissement primaire et secondaire du pays d'Enhaut à Château d'Oex, ainsi que plusieurs cabinets d'ergothérapie en pédiatrie.

Nous avons décidé de répéter cet envoi une fois par année, entre les mois de septembre et d'octobre, avec un adressage de base et en choisissant pour chaque année un nouveau thème comme cette année pour les PPLS.

Des cartes de visite ont été imprimées, elles sont à disposition.

Au mois de novembre, nous avons entamé une réflexion car les soirées de parents organisées n'avaient pas beaucoup de succès. Nous avons donc décidé d'envoyer un questionnaire à tous nos membres pour comprendre au mieux quels étaient leurs attentes face à l'association (voir projet 2017).

Nous avons également décidé de proposer une conférence sur les troubles visuels lors de notre prochaine AG et nous avons eu la chance d'avoir l'accord de Mme Cornu.

Nous avons eu des contacts avec l'association PAF ! (Plaisir d'Apprendre Franco-valdo-genevois) qui nous demandait si nous pouvions intervenir pour une conférence et la tenue d'un stand le 8 avril 2017 à Divonne, car elle organise une journée intitulée « Troubles des apprentissages et multi-intelligence ». Nous avons répondu favorablement.

Nous avons voulu réactualiser, auprès de notre hébergeur, notre site informatique. Toutefois, il s'est avéré que nous ne détenons pas les droits qui ont été encore dans les mains de M. Honthaas, qui avait créé le site.

Notre site a été bloqué pendant 2 semaines car il n'était pas possible d'atteindre cette personne. Après négociations, Infomaniak, notre hébergeur, a accepté de le remettre en clair.

Nous pouvons donc faire des modifications sur le site mais pas des changements auprès de l'hébergeur. Nous devons donc essayer d'entrer en contact avec M. Honthaas.

A la fin de l'année, le site a été revérifié et des modifications ont été apportées (chiffres plus exactes, des adresses de personnes ressources, des sites plus valides, etc).

J'ai, au cours de l'année, répondu à de nombreux mails (en moyenne un par semaine, autant des personnes désirant devenir membre que des personnes posant des questions concernant des adresses ou sur les prises en charge possible) et à des questionnaires d'étudiants diverses écoles.

Avant de laisser la parole aux responsables d'antenne, je tiens à les remercier pour leur prise de responsabilités, c'est toutes ces personnes qui mettent en pratique tous les objectifs de notre association.

Rapport d'activités de l'antenne Neuchâtel et Jura : Cette antenne n'a pas organisé d'activités cette année.

Rapport d'activité de l'antenne Lausanne et régions

Conférence du 27.01.2016 : Cette conférence a connu un beau succès : 34 personnes y ont participé. Suite à la présentation a eu lieu un moment d'échange et de questions riche, auquel certains jeunes dyspraxiques ont également participé.



Mme Lorena Pasche et une collègue, toutes deux psychologues à l'Office AI du canton de Vaud, nous ont présenté les différentes filières de formation possibles à l'attention des jeunes dyspraxiques, ainsi que des jeunes rencontrant d'autres troubles invalidants.

Leur présentation fut très instructive et propose des solutions variées et rassurantes pour les jeunes et leurs familles. En résumé, ne pas hésiter à contacter une conseillère de l'AI et le cas échéant de faire une demande à l'AI pour bénéficier de leurs services si vous pensez que votre enfant va rencontrer des difficultés dans le cadre de sa formation, que ce soit des études, une haute école professionnelle ou un apprentissage. La demande doit être faite en tout cas une année avant la fin de la scolarité. Des aides diverses peuvent être apportées aux jeunes (coaching personnel, moyens auxiliaires, école professionnelle AI et apprentissage en entreprise, école professionnelle et apprentissage dans le cadre de l'AI,...).

Soirée parents du 28 septembre 2016 : 5 personnes ont participé à cette soirée, dont une jeune femme dyspraxique.

Le but initial était d'aborder un thème mais vu le nombre restreint de participants, nous avons plutôt échangé sur les besoins de chacun concernant les activités futures. Une personne a exprimé le souhait d'une présentation sur la dyspraxie visuo-spatiale, d'où a germé l'idée de présenter ce thème ce soir.

Nous avons également abordé les difficultés du parcours professionnel des jeunes dyspraxiques, dans la recherche d'une place d'apprentissage et l'aménagement des conditions d'apprentissage, au niveau de la pratique et de l'école.

Dans la discussion, a été évoquée l'idée d'une soirée destinée aux jeunes adultes dyspraxiques, destiné à l'échange sur leur parcours respectifs.

Rapport d'activités de l'antenne de Fribourg

L'antenne a fonctionné un peu au ralenti, et ce en partie à cause de la fin de ma formation professionnelle ainsi que mes deux séjours de plusieurs semaines à l'étranger pour celle-ci. Il n'a donc pas été facile de gérer cela à distance, mais l'antenne a néanmoins réussi à tenir deux des trois objectifs fixés:

- Animation "amphibiens" dans le cadre de la sortie des 14 et 15 mai 2016 sous tipis avec les enfants de toutes les antennes dyspraquoi/CH.
- Tenue "d'une classe" durant la journée de "vivre la différence" qui a eu lieu en date du 12 octobre 2016 à l'école de Marsens. Cette journée de la différence a d'ailleurs rencontré un franc succès, avec un peu plus de 1000 participants venus de toute la suisse romande. Je tiens d'ailleurs à remercier les personnes qui sont venues m'aider ce jour-là.

Il ne m'a pas été possible d'organiser la soirée de parents en septembre, trop proche de la journée de la différence, qui comme vous pouvez le constater a demandé un travail important, d'autant plus que j'étais finalement à l'étranger durant ce mois de septembre.

Notre association a également répondu à des demandes via le mail ou par contact téléphonique.

Rapport de l'antenne Valais

Une soirée « Rencontre & Echange » a été organisée le mardi 23 février 2016 à l'Hôtel Ibis à Sion. Six familles étaient présentes. Les thèmes présentés lors de cette soirée étaient :

- Écoles professionnelles : entrée en vigueur de la directive valaisanne 2015-11-20 *Troubles et handicaps divers Secondaire II* et la *Recommandation N°7* des commissions de la CFSP (conférence Suisse des offices de la formation professionnelle) pour les directeurs des écoles professionnelles en suisse (www.sbbk.ch)
- Informations concernant le nouveau concept cantonal de l'enseignement spécialisé et l'introduction du PES (*Procédure d'Évaluation Standardisée*). Cette soirée a été très appréciée par les participants.

Rencontre avec Mme Romaine Schnyder, directrice du CDTEA (Centre de développement et de thérapie des enfants et adolescents) et sous- directrice du service cantonal de la jeunesse (SCJ).



Le but de cette rencontre était de présenter notre association et de l'inviter à l'une de nos soirées pour qu'elle nous présente le nouveau concept de la cantonalisation de la logopédie en Valais. Participation dans le cadre professionnel à une conférence organisée par le RVES (réseau valais d'école en santé) et participation à un atelier «Quels logiciels pour mes difficultés» présenté par André Tissot-Daguette. Soutien aux élèves « DYS » et outils API (Aides Pédagogiques par l'Informatique) www.api.ceras.ch
Accueil de 3 nouvelles familles (Bonvin, Roduit et Neuffer) au sein de notre antenne Valais-Chablais

Rapport d'activités de l'antenne Genève

Des activités n'ont pas pu être proposées cette année, essentiellement en raison de la démission de Sandrine Glauser pour cause de santé. Caterina Rovaris continue la responsabilité de l'antenne seule à présent.

4. Rapport de la caissière et des vérificateurs des comptes :

La parole est passée à Catherine Neumann qui présente les comptes.

En 2016 nous avons reçu un don de 1'000fr de L'association « la Gardoche »

Les cotisations ont rapportés 5'060fr.

Ce qui fait un total des recettes de 6'300.00fr

Pour les frais, en 2016 nous avons dépensé 2'908.50 pour les activités proposées à nos membres.

Les frais de bureau, poste, envoi de présentatifs s'élèvent à 3'045.45

Les différentes réunions (transport, location de salle, boisson) ainsi que le repas annuel du comité ont coûté 438.00

Nous avons dépensé 367.60.fr. pour l'assemblée générale.

Reste encore 211,75 pour l'assurance RC, l'hébergement du site internet coûte 195fr par année.

Le tout pour un total de dépenses de 7'166,30

Nous avons donc un actif de 34'155.06fr sur le compte au 1er janvier 2017.

Rapport des vérificateurs des comptes : M. Convers et Mme Iseppi ont contrôlé les comptes.

Mme Iseppi nous lit le rapport et déclare que les comptes sont bien tenus. Ils sont acceptés à l'unanimité par applaudissements et l'assemblée donne décharge à la caissière.

Merci à Catherine pour sa parfaite tenue des comptes.

5. Nomination et démission des membres du comité et des antennes :

Nous sommes 5 à nous représenter : Sylvie Dubuis, Catherine Neumann, Valérie Von der Mühl, Brigitte Strago et Corinne Masson Friedli. L'assemblée vote à l'unanimité la nomination du comité.

Nous vous remercions de votre confiance.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont œuvré dans le comité cette année. Je remercie aussi Pascal, notre webmaster, qui répond toujours aussi promptement lorsque je lui glisse une info pour le site.

La présidence sera toujours attribuée à Corinne Masson Friedli et la caisse à Catherine Neumann, Sylvie responsable des envois des dossiers de bienvenue, Brigitte au poste de secrétaire et Valérie pour la tenue des stands.

Au niveau des antennes, Mme Evelyne Corbaz Lippuner se représente pour l'antenne Lausanne et régions, Mme Rast pour l'antenne Fribourg, Mme Dubuis pour l'antenne Valais et Mme Rovaris pour l'antenne de Genève.

L'antenne de Neuchâtel et régions est toujours sans responsable.

L'assemblée accepte à l'unanimité la réélection des responsables d'antenne.

Un grand merci à ces personnes pour cette prise de responsabilité et pour leur dynamisme et leur amitié, sans elles les objectifs de notre association ne pourraient être remplis.

6. Nomination des vérificateurs des comptes :



M. Convers donne sa démission, Mme Iseppi se représente. Mme Rezso se propose et Mme Annen-Lamard de présente comme suppléante, l'assemblée accepte à l'unanimité. Merci pour cet engagement.

7. Projets pour l'année 2017 :

Nous avons donc envoyé un **questionnaire** à tous nos membres :

Nous avons reçu 27 questionnaires en retour dont 25 valables. 3 de Fr, 3 de Neuchâtel et Jura, 8 de Lausanne et régions, 5 de Genève et 5 du Valais.

Il n'y a pas d'équivoque deux activités ont été plébiscitées, la sortie pour les enfants avec un moment partage pour les parents et un moment en commun par la suite et les camps/week-ends pour les enfants.

Les membres ayant des enfants plus grands ont plutôt nommé les conférences et l'AG mais les deux activités les moins sollicitées sont les sorties famille sans thème et les soirées rencontres parents.

Manifestement, nos membres désirent plus des activités avec thème pour les enfants, plutôt sur des jours de week-end. Les activités en soirée sont certainement plus difficiles dans l'organisation familiale.

Dans deux remarques, il a été mis en évidence l'éloignement du lieu des activités proposées par rapport au domicile des membres.

Il y a plusieurs facteurs, tout d'abord en raison parfois du peu d'inscriptions pour les activités proposées, nous avons ouvert les activités des antennes à tous les membres, ce qui permet à chacun de participer au rythme qui leur convient mais il est vrai que les activités sont parfois décentrées par rapport à certaines antennes.

Il y a la problématique du canton de Neuchâtel et Jura qui n'ont pas de responsables et pour lesquels le problème d'éloignement est encore plus saillant. Toutefois les deux dernières activités qui ont été proposées dans le canton de Neuchâtel n'ont pas eu assez d'inscriptions, voire même pas du tout pour une.

En lumière des résultats du questionnaire, une activité peut-être plus ciblée pourrait être proposée. Et nous aimerions aussi organiser un camp dans la région du Jura.

Et pour finir, nous sommes peu de monde actif dans l'association et le nombre d'activités est aussi en mesure de nos forces. Toutefois, à la question « à quelle fréquence, aimeriez-vous participer à des activités ? » : la moyenne est de 2 par année. Nous constatons que nous sommes tous beaucoup sollicités.

Dans les remarques, une proposition a été faite pour organiser une sortie en hiver avec le thème des sports (ski, raquettes, luge) !

Deux personnes mentionnent d'inclure la fratrie, ce que nous avons fait à maintes reprises et que nous valorisons tout particulièrement.

Nous avons déjà eu quelques demandes pour que l'association puisse être présente dans les réunions privées entre les enseignants et les parents.

Ce qui est totalement inenvisageable car nous ne pouvons pas être reconnu dans la loi comme étant un partenaire interlocuteur.

Et sans connaître parfaitement l'enfant cela ne peut que mener à un échec. Par contre, c'est aux thérapeutes de l'enfant d'être présents dans ces moments et de pouvoir mettre en avant les difficultés de l'enfant, les raisons pour lesquelles les tâches sont compliquées et les moyens pour y remédier.

Au-delà des aspects légaux et éthiques, très pratiquement, nous ne sommes que 5 au comité et un responsable par antenne donc 9 personnes actives bénévoles, toutes mamans et la plupart actives professionnellement.

Dans la même idée, l'organisation d'un week-end ou camp d'été sont de très grosse organisation et il est difficile et en temps et financièrement de proposer plus d'activités telles que celles-là.

Une **formation continue** a été donnée aux enseignants dans le cadre de la HEP Bejune à Bienne, le 11 février 2017. Il y avait 25 enseignants inscrits. C'est une formation continue que je donne tous les deux ans. Les participants ont demandé que la formation dure plus longtemps, je pense donc la donner sur une journée.

Concernant notre **stand du 8 avril** à Divonne, vous recevrez le programme ces prochains jours pour ceux qui sont intéressés. La veille, il y aura une conférence du Dr. Revol. Nous serons 7 à



tenir le stand en se relayant et je donnerais une conférence sur le thème de l'enfant dyspraxique à l'école.

Le **camp d'été** se déroulera à la Vallée de Joux car Tenero a refusé notre inscription au mois de novembre. Il a fallu donc trouvé un lieu de remplacement rapidement. Nous pourrions tout de même faire un camp sportif au centre sportif du Sentier, du 4 -7 juillet. Nous accueillerons 10 enfants entre 12-16 ans (c'est notre premier camp pour les adolescents) et nous avons déjà 10 inscrits ! Il y aura 3 moniteurs et 3 co-moniteurs (nous accueillerons 3 hommes cette année) et deux membres du comité.

Nous aimerions organiser une **activité cirque** cet automne, c'est Caterina qui s'occupe des premiers contacts.

Antenne Lausanne et régions

Activité bowling : De l'échange évoqué ci-dessus, est né le projet d'un après-midi destiné aux adolescents et jeunes adultes dyspraxiques. La date est encore à définir. L'idée est de se retrouver autour d'une partie de bowling, dans la région lausannoise, et de continuer par un moment d'échange informel autour d'une boisson et d'une tranche de pizza. L'idée première de la rencontre et que les jeunes puissent faire connaissance, partager une activité commune dans une atmosphère détendue et non-jugeante et échanger ensuite de façon libre sur les expériences et parcours de chacun.

Activité enfants et familles : Le deuxième projet sera d'aider l'antenne de Genève dans l'organisation d'une activité destinée aux familles, dans l'idée d'offrir aux enfants une activité enrichissante, et dans le même temps de proposer aux parents un moment d'échange et de partage autour de ce qu'il vivent avec leur enfant dyspraxique. Cette activité aura lieu en automne 2017.

Antenne Fribourg

27.03.2017 : tenue d'un stand lors de la conférence de l'association des parents de Lucens-Moudon sur le thème "Difficultés et troubles d'apprentissage. Comment aider mon élève, mon enfant, mon ado?" donnée par Mme Isabel Pérez. Mme Pérez est enseignante et conseillère pédagogique, auteure du livre "Mon enfant réussit sa scolarité. Guide pour survivre à l'école, aux devoirs et aux difficultés d'apprentissage" paru aux Editions Favre en 2011 et 2015.

J'ai eu un premier contact avec l'association ADSR (dyslexie) pour mettre sur pied une soirée "dans la peau d'un dys". Les parents seraient invités, le temps d'une soirée à se mettre dans la peau d'un enfant avec des troubles dys par le biais de mises en situation (dictée, écriture,). voir en fonction du programme de l'ADSR/Fribourg

Antenne Valais

Planifier une nouvelle soirée « Rencontre échange à thème ».

Stand à Sion lors de la conférence du Dr Pouhet mai 2017.

Réflexion pour une journée de la différence en Valais.

Antenne Genève

En collaboration avec l'antenne de Lausanne et régions, on aimerait bien organiser une sortie bowling pour les ados de l'association.

Sortie en famille en septembre au Théâtre Cirque. J'ai déjà contacté et relancé plusieurs fois la personne qui pourrait organiser et pour nous faire une proposition mais à aujourd'hui pas encore des nouvelles.

Prise de contact avec l'ostéopathe et posturologue, Madame Mathieu Mezzorana et vérifié sa disponibilité pour faire une conférence à la suite de l'assemblée générale 2018.

Budget pour l'année 2017

Recettes :

Entrées de cotisations : CHF. 5'300.-.

Dons : pas de don prévu.

Charges :

Camp d'été : CHF. 6'000.-,

Evénements organisés par les antennes : CHF. 2'000.-,

DYSPRA'QUOI ? - Association pour les enfants dyspraxiques -

Chemin des Mélézes 24B, 1197 Prangins

dyspraxie@bluewin.ch – www.dyspraquoi.ch



Rémunération de l'ergothérapeute qui assume les conférences : CHF. 100.-,
RC CHF. 215.-,
Hébergeur informatique CHF. 200.-,
Frais AG et comité : CHF. 800.-
Divers (matériel bureau et remboursement déplacement, etc) : CHF. 500.-
Pour un total des charges d'environ : CHF. 9'815.-

8. Fixation des cotisations 2017 :

Nous rappelons que les personnes qui n'ont pas payées les cotisations de l'année précédente et la cotisation de l'année en cours au plus tard à la fin du troisième mois suivant les appels de cotisations sont considérées comme démissionnaires.

Nous proposons pour cette année de garder les cotisations à 50.- par famille par année. L'assemblée accepte à l'unanimité.

9. Divers et propositions individuelle :

Quelques précisions ont été apportées lors de l'assemblée.

L'assemblée est suivie d'une conférence de Mme Isabelle Cornu, orthoptiste spécialisée en neuro-vision, concernant les troubles visuels chez les enfants dyspraxiques (le power point peut être obtenu en écrivant à notre adresse mail).

CMF